



COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS D'ARBITRAGE
DE DANSE SUR GLACE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 OCTOBRE 2013
MASTERS – ORLEANS

Présents :

Loïc COSNUAU (LC) ; David MOLINA (DM) ; Ronald BEAU (RB) ; Roxane PETETIN (RP) ; Anthony LEROY (AL) ; Ségolène DUPREZ (SD)

Ordre du jour :

- Composition CNOA DANSE,
- Plan de formation 2014
- Point CFOA / CNOA,

1/ Composition CNOA

La CNOA de danse est actuellement composée de :

- Daniel DE PAIX
- Gilles VANDENBROECK
- Jean-Bernard HAMEL
- David MOLINA
- Ronald BEAU
- Mélanie LAMBERT
- Ségolène DUPREZ
- Roxane PETETIN, spécialiste technique,
- Loïc COSNUAU, rapporteur de la CSDNG
- Un représentant de la DTN

Daniel De Paix a atteint la limite d'âge pour officier, nous demandons à ce qu'il soit passé en membre d'honneur de la CNOA,

Gilles VANDENBROECK, compte tenu de ses fonctions au sein de l'ISU n'a plus le temps d'agir pour la CNOA,

David MOLINA, prend à compter de cette année des fonctions au sein de l'ISU en tant que formateur et souhaite également se retirer,

Jean-Bernard HAMEL, compte tenu de ces fonctions au sein de la FFSG n'a plus le temps matériel d'agir pour la CNOA.

La CNOA remercie vivement ces 4 personnes qui ont œuvré au sein de la commission durant de nombreuses années pour la Danse sur Glace et ses Officiels d'Arbitrage.

Ces quatre personnes ont néanmoins indiquées qu'elles restaient disponibles pour des actions ponctuelles à mener si besoin était.



COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS D'ARBITRAGE DE DANSE SUR GLACE

La CNOA propose à la CSNDG la nouvelle composition suivante :

- Ronald BEAU, juge, Coordinateur et représentant CFOA,
- Mélanie LAMBERT, juge
- Ségolène DUPREZ, juge
- Roxane PETETIN, spécialiste technique
- Loïc COSNUAU, data, rapporteur de la CSNDG
- Solène BJORNSON-LANGEN, juge
- Cédric PERNET, spécialiste technique
- Un représentant de la DTN

Solène est responsable des juges de la Zone Nord-Ouest et a travaillé sur le Handbook juge de la saison en cours.

Cédric est entraîneur et officie sur les compétitions en qualité de Spécialiste Technique.

AL demande comment fonctionne la CNOA de Danse.

Nous lui indiquons que chaque membre à une fonction bien précise, que nous nous réunissons une fois par an pour les promotions et décisions importantes. La majorité des échanges se déroulant par email. Lors de la réunion du mois de mai/juin, nous réunissons la CNOA Danse et à partir de 12h nous invitons les Responsables des Juges des Zones (ROAZ) pour les promotions et événements à venir.

Répartis ainsi :

- Ségolène DUPREZ – Centre Nord,
- Solène BJORNSON-LANGEN – Nord-ouest,
- Sylvie MALLINGER – Est
- Philippe SAUVAGEON – Sud-Est,
- Amélie ZANZOLA – Sud-Ouest,

AL et LC détaillent ensemble avec RB les régions exactes des zones.

Un point entre LC et Dominique RABBE doit être fait afin de lisser les régions des zones entre artistique et danse.

Une fois que la nouvelle composition sera validée par la CSN, les rôles seront répartis entre les membres anciens et nouveaux. A noter qu'il faudra se répartir les tâches effectuées par David :

- Relecture du règlement intérieur après validation CSN,
- Traduction des COMM ISU,
- Fiches Synthétiques
- Questions et Réponses,
- Médiateur,

Les autres tâches de la CNOA :

- Composition des jurys nationaux hors CFOA,
- Formations,
- Examens,
- Gestions des promotions,
- Validation des propositions CSN sur la modification du règlement,



COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS D'ARBITRAGE DE DANSE SUR GLACE

2/ PLAN DE FORMATION 2014

4 Formations sont prévues pour l'année 2013/2014

- Formation Probatoire : 4 juges sur une compétition du Championnat National.
- Formation 1^{er} degré : 11 juges environ sur une compétition du Championnat National. Pour ces 2 formations demander à Viry dans un 1^{er} temps ou Reims dans un 2nd temps. Frais sont pris en charge par les ligues ou clubs d'origine des stagiaires.
SD doit voir avec Viry + préparer la convocation à envoyer avec copie au président des ligues/clubs sur la spécificité des frais. Formateur à la charge de la CSN.
- Formation 2^{ème} degré : 16 juges environ sur une compétition type Championnats Juniors ou BMN. RB doit voir avec la FFSG pour organiser sur les Juniors car Morzine pour les BMN est excentré et risque de coûter cher ; Les frais sont à la charge de la CSNDG.
- Formation ST / CT : 13 OA et 13 Spé ainsi que 3 nouveaux spécialistes à former.
Frais pris en charge par la CNSDG pendant le week-end du Bompard mais à la FFSG.
AL indique que les ST + CT doivent être certifiés tous les 3 ans et non 4 ans comme les OA.

A titre exceptionnel, il est évoqué que les ST et CT peuvent être re-certifiés par un ST ou CT plus gradé directement sur une compétition ceci afin de limiter les frais de formation, une formation tous les 6 ans demeurant obligatoire.

Les JA pourraient également être re-certifiés sur une compétition type Championnat par un juge international. En suivant 2 ou 3h de formation durant le week-end.

3/ Point CNOA / CFOA

On évoque les jurys de la saison. Comme la CFOA (RB) doit vérifier en amont si les juges sont licenciés et afin d'ajuster les jurys. On demande à Mélanie LAMBERT (ML) par email de nous transférer les jurys de la saison, cela permettra à RP d'ajuster les spécialistes. ML doit l'envoyer d'ici peu avec les JA + CT dédié sur chaque compétition.

Roxane a terminé le HANDBOOK pour les ST/CT pour l'année à venir, Solène doit ajuster sa mise en page au format ISU.

Un fichier complet de renseignements sur les juges a été créé par la CFOA (AL) ; SD et AL doivent se synchroniser afin de mettre les infos de la danse à jour sur ce fichier pour avoir un fichier national.

AL RB et SD doivent mettre en place les formations et examens des formations. Pour chaque, on devra proposer ou non le passage de l'examen au grade supérieur.